AD SEOD 26 juin 2025

La première assemblée 2025 des délégués du SEOD a eu lieu jeudi 26 juin à La Scheulte. Présidée par Philippe Membrez, maire de Courroux-Coucelon, elle a réuni les délégués des communes de la région de Delémont (tous membres des conseils communaux). Les décisions suivantes ont été prises à l’unanimité :

* Accepté un investissement de 1,4 million pour l’installation de conteneurs enterrés et semi-enterrés nécessaires à la collecte des déchets urbains combustibles à Delémont (sacs à ordures taxés). Le nombre de conteneurs à installer se monte à 108, soit un conteneur pour 115 habitants. Le SEOD prend en charge les frais de procédure, l’achat des conteneurs et les travaux de génie civil. Divers frais seront pris en charge par Delémont pour un montant de 597'000 francs.
* Voté une dépense de 200'000 francs pour l’achat d’une chargeuse d’occasion Liebherr pour les travaux sur la décharge du SEOD à Boécourt. Le montant comprend les accessoires. L’actuelle chargeuse est souvent en panne.
* Accepté les comptes 2024 du SEOD qui présentent un bénéfice global de 943'636 frs. Les revenus sont essentiellement dus aux encaissements des mises en dépôts à la décharge du SEOD. La situation financière du SEOD a permis de verser 989'000 frs aux communes et 249'000 au fonds de garantie ENV. Un montant de 1,16 million a été mis en réserve pour le futur Centre de Collecte et de Valorisation (CCV).
* Discuté et accepté le rapport d’activités du SEOD 2024. Ce document contient des informations multiples et diverses sur la gestion des déchets dans la région. A noter que la problématique des poussières à la décharge du SEOD est sous contrôle depuis plus d’un an.
* Pris connaissance de la situation du chantier du CCV qui est actuellement freiné en raison de la découverte sur le site d’objets archéologiques. Le processus suit son cours et en dépit du retard archéologique.
* Entendu une série d’informations sur les travaux à la décharge de Boécourt. Les travaux d’agrandissement seront terminés en 2025 (ils avaient commencé en 2020). Un réservoir permettra de récolter toutes les eaux disponibles sur la surface afin d’arroser efficacement les mâchefers. Le centre de logistique, trois mares de compensation environnementale et espace revégétalisé sont également au programme.
*